

⇒ Je sais décrire l'action d'un réseau de résistance
 ⇒ Je sais dater le C.N.R.

Vocabulaire : Résistance, F.F.L., F.F.I., C.N.R.

III.
 1.

Le Chant des partisans

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
 Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
 Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
 Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
 Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
 Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
 Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
 La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
 Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
 Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.
 Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.
 Demain du sang noir séchera au grand soleil sur les routes.
 Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...

Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
 Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?

Paroles de Maurice Druon et Joseph Kessel
 Musique d'Anna Marly

NOUS VOULONS

Que tout ce qui appartient à la Nation Française revienne en sa possession.

Que le Peuple Français soit seul maître chez lui.

Que toutes nos libertés intérieures nous soient rendues.

Que tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la Nation soit châtié et aboli.

Que l'idéal séculaire de Liberté-Egalité-Fraternité soit mis en pratique.

Que cette guerre ait pour conséquence une organisation du monde établissant la solidarité et l'aide mutuelle des nations.

Qu' une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous élisent l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

Extraits d'une déclaration du Général de Gaulle et des mouvements de résistance pour dans les journaux clandestins :

Combat
 Franc-tireur
 Libération
 La Voix du Nord



J. de Gaulle

(juin-juillet 1942)

Les Mouvements de Résistance.



2.



⇒ Je sais décrire la refondation de la République
 ⇒ Je sais dater le C.N.R.

Vocabulaire : Résistance, F.F.L., F.F.I., C.N.R., IVème République

3.

Les réformes du CNR (Conseil national de la Résistance)

« Mesures à appliquer à la libération du territoire afin d'assurer :

- le rétablissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel

Sur le plan économique :

- le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques

Sur le plan social :

- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy. »

Programme du CNR (extrait), 15 mars 1944.



4.

Préambule de la Constitution de 1946

Il indique les grands principes que toutes les lois qui seront votées devront respecter.

Art 1. Le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. [...]

Art 3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

Art 4. Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

Art 5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances

Art 6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

Art 7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. [...]

Art 9. Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national [...] doit devenir la propriété de la collectivité.

Schéma de la Constitution de la IV^{ème} République

